



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enfants

Question écrite n° 25806

Texte de la question

M. Alain Marty attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la grève de la faim entamée par les parents d'un enfant gravement touché par la foudre il y a six ans. Dans une lettre destinée aux parlementaires, ils expliquent que leur fils s'affaiblit de jour en jour, et ce depuis les dernières élections présidentielles. En effet, le ministère de la santé ne répondant plus à leurs sollicitations depuis un an, ils restent dans l'attente d'une liste des centres de rééducation capables de l'accueillir. L'enfant souffre donc terriblement par manque de soins adaptés à sa pathologie : seules deux heures de kinésithérapie par semaine lui ont été prescrites. Il souhaite donc connaître sa position sur ce sujet important.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25806

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2013](#), page 4619

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)